

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, le Centre Normand-Léveillé offre des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté.

Pour bénéficier du tarif réduit au moment de l'inscription à un camp de vacances, vous devez fournir une preuve de revenu familial annuel brut :

- l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada (t-451) ;
- l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu Du Québec (TPF-98) ;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des Rentes du Québec (RRQ) ;
- le carnet de réclamation remis à un adulte ou une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OU

Vous pouvez aussi profiter du tarif réduit si vous avez été inscrits par un organisme reconnu par le ministère et celui-ci doit nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Types d'organismes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :

- un organisme de charité légalement constitué ou affilié au camp de vacances ;
  - un organisme relevant du ministère de la Santé et des Services Sociaux ;
  - un organisme public ou parapublic qui prend à sa charge, en tout ou en partie les coûts de l'inscription ;
  - un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à venir en aide à ces clientèles particulières ;
  - un établissement scolaire.
- Les tarifs demandés par le Centre Normand-Léveillé ont déjà été réduits pour aider les personnes en situation de pauvreté. Conséquemment le Centre Normand-Léveillé demandera 15 % de plus à toutes les personnes qui ne fourniront pas l'une ou l'autre des pièces précitées au moment de l'inscription.

Taille du ménage	SFR (avant impôt)
<b>1 personne</b>	<b>Jusqu'à 24377 \$</b>
<b>2 personnes</b>	<b>de 24377 \$ à 34474 \$</b>
<b>3 personnes</b>	<b>de 34474 \$ à 42222 \$</b>
<b>4 personnes</b>	<b>de 42222 \$ à 48754 \$</b>
<b>5 personnes</b>	<b>de 48754 \$ à 54509 \$</b>
<b>6 personnes</b>	<b>de 54509 \$ à 59711 \$</b>
<b>7 personnes et plus</b>	<b>de 59711 \$ à 64495 \$</b>

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, le Centre Normand-Léveillé offre des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté.

Pour bénéficier du tarif réduit au moment de l'inscription à un camp de vacances, vous devez fournir une preuve de revenu familial annuel brut :

- l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada (t-451) ;
- l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu Du Québec (TPF-98) ;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des Rentes du Québec (RRQ) ;
- le carnet de réclamation remis à un adulte ou une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OU

Vous pouvez aussi profiter du tarif réduit si vous avez été inscrits par un organisme reconnu par le ministère et celui-ci doit nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Types d'organismes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :

- un organisme de charité légalement constitué ou affilié au camp de vacances ;
  - un organisme relevant du ministère de la Santé et des Services Sociaux ;
  - un organisme public ou parapublic qui prend à sa charge, en tout ou en partie les coûts de l'inscription ;
  - un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à venir en aide à ces clientèles particulières ;
  - un établissement scolaire.
- Les tarifs demandés par le Centre Normand-Léveillé ont déjà été réduits pour aider les personnes en situation de pauvreté. Conséquemment le Centre Normand-Léveillé demandera 15 % de plus à toutes les personnes qui ne fourniront pas l'une ou l'autre des pièces précitées au moment de l'inscription.

Taille du ménage	SFR (avant impôt)
<b>1 personne</b>	<b>Jusqu'à 24377 \$</b>
<b>2 personnes</b>	<b>de 24377 \$ à 34474 \$</b>
<b>3 personnes</b>	<b>de 34474 \$ à 42222 \$</b>
<b>4 personnes</b>	<b>de 42222 \$ à 48754 \$</b>
<b>5 personnes</b>	<b>de 48754 \$ à 54509 \$</b>
<b>6 personnes</b>	<b>de 54509 \$ à 59711 \$</b>
<b>7 personnes et plus</b>	<b>de 59711 \$ à 64495 \$</b>

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, le Centre Normand-Léveillé offre des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté.

Pour bénéficier du tarif réduit au moment de l'inscription à un camp de vacances, vous devez fournir une preuve de revenu familial annuel brut :

- l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada (t-451) ;
- l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu Du Québec (TPF-98) ;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des Rentes du Québec (RRQ) ;
- le carnet de réclamation remis à un adulte ou une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OU

Vous pouvez aussi profiter du tarif réduit si vous avez été inscrits par un organisme reconnu par le ministère et celui-ci doit nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Types d'organismes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :

- un organisme de charité légalement constitué ou affilié au camp de vacances ;
  - un organisme relevant du ministère de la Santé et des Service Sociaux ;
  - un organisme public ou parapublic qui prend à sa charge, en tout ou en partie les coûts de l'inscription ;
  - un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à venir en aide à ces clientèles particulières ;
  - un établissement scolaire.
- Les tarifs demandés par le Centre Normand-Léveillé ont déjà été réduits pour aider les personnes en situation de pauvreté. Conséquemment le Centre Normand-Léveillé demandera 15 % de plus à toutes les personnes qui ne fourniront pas l'une ou l'autre des pièces précitées au moment de l'inscription.

Taille du ménage	SFR (avant impôt)
<b>1 personne</b>	<b>Jusqu'à 24377 \$</b>
<b>2 personnes</b>	<b>de 24377 \$ à 34474 \$</b>
<b>3 personnes</b>	<b>de 34474 \$ à 42222 \$</b>
<b>4 personnes</b>	<b>de 42222 \$ à 48754 \$</b>
<b>5 personnes</b>	<b>de 48754 \$ à 54509 \$</b>
<b>6 personnes</b>	<b>de 54509 \$ à 59711 \$</b>
<b>7 personnes et plus</b>	<b>de 59711 \$ à 64495 \$</b>

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, le Centre Normand-Léveillé offre des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté.

Pour bénéficier du tarif réduit au moment de l'inscription à un camp de vacances, vous devez fournir une preuve de revenu familial annuel brut :

- l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada (t-451) ;
- l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu Du Québec (TPF-98) ;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des Rentes du Québec (RRQ) ;
- le carnet de réclamation remis à un adulte ou une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OU

Vous pouvez aussi profiter du tarif réduit si vous avez été inscrits par un organisme reconnu par le ministère et celui-ci doit nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Types d'organismes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :

- un organisme de charité légalement constitué ou affilié au camp de vacances ;
  - un organisme relevant du ministère de la Santé et des Services Sociaux ;
  - un organisme public ou parapublic qui prend à sa charge, en tout ou en partie les coûts de l'inscription ;
  - un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à venir en aide à ces clientèles particulières ;
  - un établissement scolaire.
- Les tarifs demandés par le Centre Normand-Léveillé ont déjà été réduits pour aider les personnes en situation de pauvreté. Conséquemment le Centre Normand-Léveillé demandera 15 % de plus à toutes les personnes qui ne fourniront pas l'une ou l'autre des pièces précitées au moment de l'inscription.

Taille du ménage	SFR (avant impôt)
<b>1 personne</b>	<b>Jusqu'à 24377 \$</b>
<b>2 personnes</b>	<b>de 24377 \$ à 34474 \$</b>
<b>3 personnes</b>	<b>de 34474 \$ à 42222 \$</b>
<b>4 personnes</b>	<b>de 42222 \$ à 48754 \$</b>
<b>5 personnes</b>	<b>de 48754 \$ à 54509 \$</b>
<b>6 personnes</b>	<b>de 54509 \$ à 59711 \$</b>
<b>7 personnes et plus</b>	<b>de 59711 \$ à 64495 \$</b>

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, le Centre Normand-Léveillé offre des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté.

Pour bénéficier du tarif réduit au moment de l'inscription à un camp de vacances, vous devez fournir une preuve de revenu familial annuel brut :

- l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada (t-451) ;
- l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu Du Québec (TPF-98) ;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des Rentes du Québec (RRQ) ;
- le carnet de réclamation remis à un adulte ou une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OU

Vous pouvez aussi profiter du tarif réduit si vous avez été inscrits par un organisme reconnu par le ministère et celui-ci doit nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Types d'organismes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :

- un organisme de charité légalement constitué ou affilié au camp de vacances ;
  - un organisme relevant du ministère de la Santé et des Service Sociaux ;
  - un organisme public ou parapublic qui prend à sa charge, en tout ou en partie les coûts de l'inscription ;
  - un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à venir en aide à ces clientèles particulières ;
  - un établissement scolaire.
- Les tarifs demandés par le Centre Normand-Léveillé ont déjà été réduits pour aider les personnes en situation de pauvreté. Conséquemment le Centre Normand-Léveillé demandera 15 % de plus à toutes les personnes qui ne fourniront pas l'une ou l'autre des pièces précitées au moment de l'inscription.

Taille du ménage	SFR (avant impôt)
<b>1 personne</b>	<b>Jusqu'à 24377 \$</b>
<b>2 personnes</b>	<b>de 24377 \$ à 34474 \$</b>
<b>3 personnes</b>	<b>de 34474 \$ à 42222 \$</b>
<b>4 personnes</b>	<b>de 42222 \$ à 48754 \$</b>
<b>5 personnes</b>	<b>de 48754 \$ à 54509 \$</b>
<b>6 personnes</b>	<b>de 54509 \$ à 59711 \$</b>
<b>7 personnes et plus</b>	<b>de 59711 \$ à 64495 \$</b>

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
À L'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE VACANCES (PAFACV)

Grâce à l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, le Centre Normand-Léveillé offre des tarifs réduits aux personnes en situation de pauvreté.

Pour bénéficier du tarif réduit au moment de l'inscription à un camp de vacances, vous devez fournir une preuve de revenu familial annuel brut :

- l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada (t-451) ;
- l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu Du Québec (TPF-98) ;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des Rentes du Québec (RRQ) ;
- le carnet de réclamation remis à un adulte ou une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

OU

Vous pouvez aussi profiter du tarif réduit si vous avez été inscrits par un organisme reconnu par le ministère et celui-ci doit nous fournir les pièces justificatives nécessaires. Types d'organismes reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur :

- un organisme de charité légalement constitué ou affilié au camp de vacances ;
  - un organisme relevant du ministère de la Santé et des Services Sociaux ;
  - un organisme public ou parapublic qui prend à sa charge, en tout ou en partie les coûts de l'inscription ;
  - un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à venir en aide à ces clientèles particulières ;
  - un établissement scolaire.
- Les tarifs demandés par le Centre Normand-Léveillé ont déjà été réduits pour aider les personnes en situation de pauvreté. Conséquemment le Centre Normand-Léveillé demandera 15 % de plus à toutes les personnes qui ne fourniront pas l'une ou l'autre des pièces précitées au moment de l'inscription.

Taille du ménage	SFR (avant impôt)
<b>1 personne</b>	<b>Jusqu'à 24377 \$</b>
<b>2 personnes</b>	<b>de 24377 \$ à 34474 \$</b>
<b>3 personnes</b>	<b>de 34474 \$ à 42222 \$</b>
<b>4 personnes</b>	<b>de 42222 \$ à 48754 \$</b>
<b>5 personnes</b>	<b>de 48754 \$ à 54509 \$</b>
<b>6 personnes</b>	<b>de 54509 \$ à 59711 \$</b>
<b>7 personnes et plus</b>	<b>de 59711 \$ à 64495 \$</b>